



**En décembre 2016 tu as été élu(e) au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).
Ce livret d'accueil te donne des informations sur le fonctionnement d'une
mairie et ton rôle au sein du Conseil Municipal des Jeunes.
Nous te souhaitons la bienvenue au CMJ de Le Temple Medoc.**

LES JEUNES ONT LA PAROLE

Désormais dans beaucoup de communes, ce ne sont plus les adultes qui décident de tout !

De nombreux Conseils Municipaux de Jeunes ont été créés depuis quelques années. Ils permettent aux jeunes de faire part de leurs idées et de réaliser les projets qui leur tiennent à coeur.

A le Temple Médoc c'est le 1er Conseil Municipal des Jeunes. Les jeunes conseillers seront entourés des élus adultes

Conseil Municipal des Jeunes relaie les informations concernant la commune aux autres enfants.

Il est force de propositions dans différents domaines en vue d'améliorer le cadre de vie des jeunes Templais.

Le Conseil Municipal des Jeunes est un lieu d'éducation à la citoyenneté.





UNE MAIRIE COMMENT CA FONCTIONNE ??

La Commune est dirigée par un Conseil Municipal chargé de « régler, par ses délibérations, les affaires de la commune ». Il est élu, par les habitants, pour une durée de 6 ans.



Le maire de le TEMPLE s'appelle

Chaque habitant, pouvant voter, vote pour la liste dont les projets lui semblent les plus intéressants pour la ville. Les candidats qui ont obtenu le plus de suffrages (de votes) sont élus Conseillers Municipaux. Lors du premier Conseil Municipal, les Conseillers Municipaux élisent, parmi eux, le Maire de la Ville. C'est l'homme ou la femme qui leur paraît le plus capable de diriger la ville.

Le Maire nomme alors ses adjoints. Ce sont les conseillers municipaux qui l'aideront sur les questions particulières : finances, écoles, personnes

Le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux élaborent des projets et prennent des décisions pour le bien être des habitants.

Le Conseil Municipal prend des décisions sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour accorder des aides...

Le conseil exerce ses compétences en adoptant des «délibérations». Ce terme désigne les mesures votées. Il peut former des commissions disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers. Le Conseil Municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour, fixé par le Maire, doit être rendu public. Chaque habitant peut assister au Conseil Municipal, l'entrée est libre, sauf si l'assemblée décide le huis clos.

Les agents municipaux sont employés par la mairie pour mettre en œuvre les

La Mairie est présente dans la vie de tous les jours, par exemple :

A la mairie, les agents municipaux enregistrent les naissances et les décès des habitants, préparent les dossiers pour les mariages, c'est **l'Etat-civil**. La Mairie enregistre les permis de construire c'est **l'Urbanisme**.

Elle s'occupe aussi, des accueils de loisirs et aide les gens en difficulté.

Elle a également en charge l'entretien des écoles et du restaurant municipal.

La mairie met à disposition des associations la salle municipale.

Ce sont les agents qui se chargent des travaux décidés par le Conseil Municipal avec l'aide ou non d'une entreprise

La mairie prend aussi en charge, pour le compte de l'Etat, l'organisation des différentes élections politiques:

- inscriptions des électeurs sur les listes électorales,
- mise en place des bureaux de vote, dépouillements des bulletins et proclamations des résultats.

Les différentes élections sont :

- Les municipales
- Les cantonales
- Les régionales
- Les législatives
- Les présidentielles
- Les européennes

ELECTION	DATE	DUREE MANDAT
PRESIDENTIELLES	23 Avril et 7 mai 2017	5 ans
LEGISLATIVES	11 et 18 juin 2017	5 ans
EUROPEENNES	2019	5 ans
MUNICIPALES	2020	6 ans
REGIONALES	2021	6 ans

Même si tu n'est pas en âge de voter en tant que représentant du CMJ tu te dois de connaître les dates des prochaines échéances électorales



LE ROLE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Il **s'exprime** sur les sujets qui concernent les enfants, les jeunes de la commune.

Il **propose des projets** et les mène jusqu'à leur réalisation

Il **participe** de façon concrète à la vie culturelle, sociale, environnementale et sportive de la commune.

Il **propose des actions** de communication et de citoyenneté

Le CMJ est un outil d'initiation à la **citoyenneté** et de transmission des **valeurs républicaines** permettant aux jeunes de prendre conscience de **leurs droits et leurs devoirs de citoyens**

Le Conseil Municipal des Jeunes se réunit 2 à 3 fois par an en **séance plénière** pour proposer des projets.

Ensuite tu travailles au sein d'une **commission** pour préparer et mettre au point avec les services municipaux compétents les projets «adoptés» en séance plénière avec les élus adultes. La commission peut se réunir 5 à 6 fois par an

L'ENGAGEMENT CITOYEN

Etre élu, c'est un vrai travail qui demande du temps, de la concentration et de l'imagination. C'est exprimer son point de vu et participer de façon active à la vie de sa Commune par le biais d'actions et de manifestations.

MES MISSIONS

Je suis **élu(e) pour 2 ans** de Décembre 2016 à Décembre 2018

J'**assiste** aux réunions plénières du CMJ 2 à 3 fois

J'**assiste** aux réunions de la Commission 5 à 6 fois par an

Je suis **force de proposition** lors des réunions

UNE EQUIPE POUR T'ACCOMPAGNER

Les adultes élus en fonction de tes projets

Le maire ou son représentant préside le CMJ

Les agents municipaux en fonction de tes

Le Maire : Jean-Luc PALLIN

Les Adjoint(e)s : Stéphane MARTIN - Jean-Pierre BIESSE - Françoise HALARD - Jean-Jacques MAURIN

Les Conseiller(e)s : Cédric BEAUBOIS - Guillaume BOS - Philippe CORNE - Jean-François CUMERLATO - Delphine DELUGIN - Bérengère GASSIAN - Karine NOUETTE-GAULAIN - Emeline TULLON - Michel ROBERT -

Les personnels de la Mairie :

Secrétaire de Mairie : Annette LAGUEYTE

Mairie ou Poste : Nathalie BOMPAIN - Estelle CAVIGNAC - Sylvie SERRES



UTILE A SAVOIR

Qu'est-ce qu'une commune ?

La commune regroupe, souvent depuis très longtemps, les habitants d'un village ou d'une ville. Ceux-ci sont liés par des intérêts communs. Ils dépendent tous d'une même mairie, siège de l'administration de leur commune. Les communes ont toutes des mairies, qui sont généralement situées

Combien y'a-t-il de communes en France ?

La France est composée de 35 885 communes dont 35 756 en métropole et 129 dans les DOM.

Qu'est-ce qu'une Commission ?

C'est un groupe de travail qui réunit une partie des élus sur un sujet précis.

Qu'est-ce qu'un(e) secrétaire de séance ?

Un(e) secrétaire de séance est nommé(e) en début de séance. Son rôle est de prendre des notes pour réaliser un compte rendu du conseil afin de retranscrire ce qui a été dit lors des différentes

Qu'est-ce qu'une communauté de communes?

Le Temple Médoc fait partie de la communauté de communes Médullienne qui regroupe plusieurs communes (Ste Hélène, Salaunes, Saumos, Le Porge, Brach, Castelnau de Médoc, Avensan, Moulis en Médoc et Listrac Médoc) et gère certaines compétences (missions) à la place des communes afin de mutualiser (mettre en commun)

Age pour être élu

Président : 23 ans

Sénateur : 24 ans

Député : 18 ans

Maire : 18 ans



Qu'est-ce que l'urbanisme ?

Si chaque habitant pouvait construire ce qu'il veut où il veut, cela deviendrait vite le désordre.

Pour éviter cela, la mairie divise le territoire de la commune en zones réservées à une utilisation précise, comme:

les zones naturelles (forêts, bois, rivières...)

les zones agricoles (champs, prés...)

les zones d'habitat (maisons, immeubles...)

les zones industrielles (usines, entrepôts...)

Ces zones sont indiquées sur une carte de la commune appelée PLU (Plan Local d'Urbanisme). Avant de commencer des travaux, chacun devra déposer à la mairie un permis de construire, qui

Arrêtés

Le maire prend des arrêtés dans le cadre de ses pouvoirs de police et dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées en début de mandat par le conseil municipal. Le maire doit motiver toutes ses décisions administratives

Subventions

Ce sont des sommes en principe non remboursables versées par une entité publique (l'état, une collectivité territoriale ou un organisme public) à titre ponctuel ou

Délibérations

On appelle délibération le débat et l'examen d'une question qui précèdent une décision au sein d'une assemblée, d'un conseil, d'une instance décisionnelle

SIRP

Syndicat intercommunal de regroupement pédagogique le Temple Saumos

